



Résolution du Conseil interreligieux de Russie en date du 27 mars 2018

Le 27 mars 2018, une réunion ordinaire du Conseil interreligieux de Russie a eu lieu dans les locaux de l'Institut des Hautes-Études Saints-Cyrille-et-Méthode.

1. Créer une section régionale du Conseil interreligieux de Russie en Caucase du Nord, ayant son centre à Piatigorsk, et en République du Tatarstan, avec Kazan pour centre.
2. Proposer aux autorités de l'État de déclarer le wahhabisme idéologie extrémiste, et les organisations wahhabites organisations extrémistes.
3. Considérer comme importante l'interaction entre le Conseil interreligieux de Russie et les structures de l'état concernées pour l'élaboration de recommandations visant à améliorer les mesures de protection des bâtiments cultuels contre le terrorisme. S'adresser au président de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, pour demander de suspendre l'adoption de la loi fédérale « Amendements au Code de la Fédération de Russie sur les délits administratifs » jusqu'au 1^{er} juillet 2018 sur la responsabilité des organisations religieuses dans le non-respect des exigences en matière de protection antiterroriste des bâtiments et des terrains, dans le but d'élaborer des recommandations méthodiques.
4. Soutenir la création d'une Association théologique scientifique et éducative. Considérer important que les organisations d'enseignement religieux prennent part à ses travaux.
5. Soutenir la proposition sur l'élaboration de trois domaines scientifiques différents en « Théologie », suivant le principe confessionnel : théologie orthodoxe, théologie musulmane, théologie juive.
6. Soutenir la tenue à l'automne 2018 d'une seconde Conférence scientifique nationale (avec participation d'invités de l'international) sur « la Théologie dans l'enseignement des sciences humaines » sous l'égide de l'Association théologique scientifique et éducative et du Conseil interreligieux de Russie.